

L'Association de Gymnastique Volontaire (AGV) de Riorges vient de se voir décerner, pour les cinq prochaines années, le label qualité « Club sport-santé » par la Fédération française d'éducation physique et sportive et gymnastique volontaire.



Les coprésidents et les membres du conseil d'administration qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre cette association qui compte 272 adhérents. © Droits réservés

L'Association de Gymnastique Volontaire (AGV) de Riorges vient de se voir décerner, pour les cinq prochaines années, le label qualité « Club sport-santé » par la Fédération française d'éducation physique et sportive et gymnastique volontaire.

Ce label est gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du sport-santé. Cette reconnaissance couronne ainsi les efforts de l'association pour offrir à tous les Riorgéois et non-Riorgéois des activités sportives variées et adaptées à tous les âges et à tous les niveaux de pratique.

Des offres pour contrer la baisse des adhérents

L'association a pour but prioritaire de permettre à chacun et chacune d'entretenir son capital santé, voire de le booster après une période d'inactivité ou de maladie. Cela s'avère d'autant plus important après les deux années de

pandémie qui ont affecté l'association et privé certains des activités physiques et des contacts sociaux qui participent à l'équilibre et au bien-être.

L'association a enregistré une baisse importante d'adhérents :

272 actuellement contre 420 avant la crise Covid. Aussi, pour attirer de nouveaux membres, l'association lance une « offre découverte » à 60 €*, couvrant l'adhésion pour le dernier trimestre. Elle vise toutes celles et ceux qui ont envie de reprendre ou de commencer une activité physique avec l'arrivée du printemps.

En nouveauté, des stages de printemps sont aussi proposés pour essayer trois activités comme de la marche afghane (sans bâtons) le 19 et 20 avril à 17 h 30 ou le 21 et 22 avril à 9 h 30 (15 €), de la zumba le 25 avril à 18 h 15 (7 €) et de l'aérobic dansée, le 28 avril, à 18 h 15 (7 €).

(*) Cette adhésion ouvre également l'accès aux stages payants des vacances de printemps.

Infos. Pour tous renseignements, contacter l'association par mail :

(contact@agv-riorges.fr) ou consulter son site Internet (www.agv-riorges.fr).